

<http://www.leparisien.fr/essonne-91/essonne-ils-attendent-toujours-la-verite-apres-l-incendie-de-leur-maison-11-11-2018-7939878.php>

## Compteur Linky : ils veulent la vérité après l'incendie de leur maison

> [Île-de-France & Oise](#) > [Essonne](#) | Laurent Degradi | 11 novembre 2018, 12h23 | MAJ : 12 novembre 2018, 11h23 | 7



Bièvres, 4 décembre 2017. Le pavillon du couple Morel a été touché par un incendie il y a un an. Depuis, ils attendent toujours le rapport d'expertise. LP/L.D.

**A Bièvres, le pavillon du couple Morel a été détruit en partie par les flammes il y a un an. Ils mettent en cause le compteur Linky et dénoncent le manque de transparence d'Enedis.**

En vingt minutes à peine, une partie de leur pavillon a été ravagée par les flammes. Un sinistre qui remonte quasiment à

un an jour pour jour. Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre 2017, à Bièvres, le garage attenant à la maison du couple Morel prend feu. Il est totalement détruit, ainsi que la cuisine de leur maison. En cause, selon cette famille, le compteur nouvelle génération Linky développé par Enedis, installé par un prestataire dans leur garage un mois et demi plus tôt et duquel « sortaient des flashes lumineux » la nuit du sinistre assure Régis Morel. Un équipement qui provoque [des levées de boucliers dans certaines communes](#).

**LIRE AUSSI** > [Loiret : un compteur Linky à nouveau mis en cause dans un incendie](#)

Un an après, le couple et son fils de 5 ans ont réintégré le pavillon remis en état. Pourtant, la page est loin d'être tournée. « Durant toute cette procédure, nous avons été choqués par le comportement d'Enedis qui a manqué de réactivité et dont nous n'avons vu aucun représentant durant plusieurs semaines. Il a fallu que nous choissions de médiatiser cette affaire pour que l'entreprise entre enfin en contact direct avec nous. »



*Le garage a été entièrement détruit, tout comme la cuisine. LP/L.D.*

Dix jours après l'incendie, la famille dépose une demande pour l'installation d'un compteur électrique de chantier. « Il fallait absolument brancher des radiateurs de secours afin de préserver le reste de notre pavillon qui se dégradait à cause du froid », précise Delphine Morel. En la matière, Enedis lui indique qu'il n'existe aucune mesure d'urgence. « *Personne n'a envie de faire une heure supplémentaire*, m'a répondu le service clientèle. »

### **« On a cherché à acheter notre silence »**

Les Morel en sont réduits à se brancher chez leur voisin pour pouvoir enfin chauffer la partie de leur habitation restée intacte. Le fameux compteur sera posé le 6 décembre, le lendemain de la parution [dans nos colonnes d'un reportage consacré à cet incendie](#). Hasard du calendrier.

« Nous n'avons pas digéré non plus qu'on cherche à acheter notre silence, s'agace encore Régis Morel. Un expert d'Enedis nous a contactés par téléphone. Il a proposé que les analyses de cause du départ de feu, confiées à un laboratoire indépendant, soient suspendues. Cette personne nous a demandé de signer une clause de confidentialité sur l'affaire. En contrepartie, Enedis s'engageait auprès de notre assurance à prendre en charge l'intégralité du sinistre. Nous avons bien sûr refusé car il est important pour nous de connaître la vérité pour éviter que cela se reproduise ailleurs. »

### **Le rapport d'expertise attendu depuis mars**

Le rapport du laboratoire, prévu pour le mois de mars dernier, n'est toujours pas parvenu aux Morel. Le couple fait part de tous ces éléments dans un courrier adressé en juillet à Philippe Monboulou, président d'Enedis, avec copie à la présidence de la République et au ministère de la Transition écologique.

« Ce dossier constitue pour Enedis une priorité. Tous les moyens techniques et humains ont été mis en œuvre pour intervenir le plus rapidement possible, notamment pour rétablir l'électricité chez M. Morel en urgence et lui réinstaller un branchement permanent », répond l'entreprise pour qui « M. Morel a fait l'objet d'un accompagnement régulier ».

Sur les causes de l'incendie, Enedis précise que « seul le laboratoire indépendant, saisi d'un commun accord par l'expert de l'assureur de M. Morel et celui d'Enedis, peut se prononcer après analyses. Enedis est toujours, comme M. Morel, dans l'attente des résultats de ces analyses. » Après l'incendie, l'entreprise avait expliqué que « ce matériel est testé en laboratoire et que la pose est confiée à des techniciens habilités ayant reçu une formation spécifique ».